**Chef.fe de programme– Instituts Nationaux de Santé Publique (H/F)**

** AFRIQUE SUBSAHARIENNE  TCHAD  N'DJAMÉNA**

Description de la mission

Expertise France recrute un.e chef.ffe de programme, spécialisé.e en Santé Publique et plus particulièrement en développement des Instituts Nationaux de Santé Publique (INSP), qui sera basé.e à N’Djaména, pour une durée de 4 ans dans le cadre d’un dispositif d’assistance technique (AT) en appui au Ministère de la Santé tchadien (MSP).

Ce dispositif d’AT est mise en œuvre dans le cadre de la troisième phase du Projet d’Appui au Secteur de la Santé au Tchad (PASST3), géré par le MSPP, qui vise à apporter un appui institutionnel aux MSPP et au Ministère de la Femme et de la Petite Enfance (MFPE) autour de 3 grandes thématiques techniques: Ressources Humaines en Santé (RHS), Droits et Santé Sexuels et Reproductifs (DSSR), Financement de la santé (FS) et plus spécifiquement la mise en œuvre de la Couverture Santé Universelle, et 2 thématiques transversales que sont la gouvernance et le genre.

L’appui à l’opérationnalisation de l’Institut National de Santé Publique du Tchad (INSAPT) est un des volets du PASST3. C’est aussi un projet de la TEI INSP financé par l’Union Européenne.

Le/la Chef.ffe de programme aura donc pour mission de mettre en œuvre deux projets dont l’objectif général est d’accompagner le MSPP dans le développement de la structure et dans la mise en œuvre des activités de l’Institut National de Santé Publique Tchadienne.

Le/la chef.ffe de programme aura pour principales missions :

* d’accompagner le MSPP dans les activités de gestion, coordination et mise en œuvre opérationnelle de l’Institut National de Santé Publique du Tchad (INSAPT) ;
* d’accompagner l’animation du dialogue intra et intersectoriel ;
* d’appuyer la priorisation d’expertises court termes et/ou perlées additionnelles et l’encadrement de ces expertises ;
* D’appuyer l’élaboration d’une stratégie à long-terme dans le cadre du projet ;
* De dynamiser les liens et les capacités régionales et internationales entre l’INSAPT et les INSP d'Afrique et d'Europe pour la recherche en santé publique, la collecte de connaissances et d'informations .
* Renforcer le développement des capacités de l’INSAPT et de son écosystème pour qu'il puisse assurer les fonctions essentielles de la santé publique.
* Renforcer les capacités de l’INSAPT en science des données et technologies de la santé numérique, via une infrastructure digitale sécurisée et éthique.

Elle/il sera appelé.e à travailler de manière participative avec toutes les autorités tchadiennes et Ministères concernés (le MSP et le Ministère de l’Enseignement Supérieur, de la recherche scientifique et de la formation professionnelle (MESRSFP) en particulier) au niveau central, régional et local, l’équipe France (EF, AFD, Ambassade de France), les autres experts du projet et les partenaires techniques et financiers concernés.

MISSION ET ACTIVITES

Dans le cadre du projet INSAPT lié au PASST3 déjà en cours :

**Appui à la gestion, coordination et mise en œuvre opérationnelle de l’INSAPT**

* Développement d’une feuille de route devant conduire le processus en s’assurant de l’intégration d’une démarche Genre ;
* Élaboration d’un plan stratégique et d’un plan d’action annuel et opérationnel de l’INSAPT ;
* Appui-conseil pour la définition d’un mécanisme de gouvernance :
	+ Elaboration des TdR pour la mise en place des organes et outils de gouvernance
	+ Appui à l’élaboration du manuel de gouvernance et de procédures (de préférence un AT National au besoin)
* Appui à la définition d’un système de suivi et évaluation et des règles de conduite du projet :
	+ Mise en place des mécanismes et outils de suivi, évaluation et apprentissage (fréquence, outils, responsabilités, etc.).
	+ Mise en œuvre / validation du canevas de rapportage, de l’analyse mensuelle des indicateurs de la périodicité du/des rapport.s.
* Appui à la mobilisation et coordination des ressources (RH, financières, logistiques) ;
* Identification des parties prenantes impliquées : cartographie afin de définir les rôles, responsabilités, niveaux et zones d’intervention des parties prenantes du projet ;
* Révision, validation et priorisation des différentes AT complémentaires puis préparation, encadrement et coordination de la mobilisation des expertises court-termes/perlées qui seront mobilisées, y compris les processus contractuels.

**Renforcement du réseautage et du dialogue intra et intersectoriel**

* Appui au renforcement de la tutelle de l’INSAPT sur certains services du MSP traditionnels et ceux de l’enseignement supérieur et de la recherche ;
* Appui au renforcement du réseautage et à la collaboration intra sectorielle avec d’autres directions du MSP impliquées dans les questions de santé publique ;
* Appui au renforcement du réseautage et au dialogue intersectoriel entre les autorités de santé tchadiennes et les ministères concernés (MSP, Ministère de l’Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de la Formation Professionnelle (MESRSFP), Ministère de la Production et de l’industrialisation Agricole (MPIA), Ministère de l’élevage et de la production Animale (MEPA), [Ministère de l’Environnement](https://www.facebook.com/ministereenvironnement.tchad), de la Pêche et du Développement Durable (MEPDD) mais aussi de la Femme et de la Petite Enfance (MFPE), etc.) ;
* Accompagner la mise en œuvre d’une approche multisectorielle, interministérielle dans le cadre de l’approche « Une seule santé » ;
* Appui à la coordination intersectorielle avec les autres PTF.

Dans le cadre du projet soutien aux INSAP lié à la TEI INSP :

**Appui à l’élaboration d’une stratégie à long-terme dans le cadre de la mise en œuvre de la Team Europe Initiative (TEI) INSP.**

**Dynamiser les liens et les capacités régionales et internationales entre l’INSAPT et les INSP d'Afrique et d'Europe pour la recherche en santé publique, la collecte de connaissances et d'informations :**

* Consolider le positionnement stratégique de l’INSAPT en tant qu’acteur majeur de la santé publique en renforçant sa coopération avec les INSP régionaux et internationaux, en structurant un réseau durable, en développement la recherche collaborative et en améliorant les capacités des acteurs par la formation et le plaidoyer.

**Renforcer le développement des capacités de l’INSAPT et de son écosystème pour qu'il puisse assurer les fonctions essentielles de la santé publique :**

* Améliorer les capacités institutionnelles de l'INSAPT par l'intégration de processus optimisés, innovants et sensible au genre, afin d'assurer efficacement ses fonctions essentielles de santé publique dans le cadre de la TEI.

**Renforcer les capacités de l’INSAPT en science des données et technologies de la santé numérique, via une infrastructure digitale sécurisée et éthique :**

* Assurer une amélioration significative de la sécurité, de l'accessibilité et de la qualité des données de santé publique, grâce à la mise en place d'une infrastructure numérique nationale portée par l'INSAPT

Pour l’ensemble du programme :

**Suivi technique et financier**

**Communication :** appui /contribution / suivi auprès de la Direction de la Communication du MSP pour assurer la communication et visibilité du l’INSAPT ;

**Approche Genre** : s’assurer du renforcement de l’appropriation et de l’intégration de l’approche Genre au sein du dispositif et en coordination étroite avec l’AT Genre et Santé du PASST3 ;

**Suivi-évaluation :**

* + des activités et des indicateurs INSAPT ;
	+ du dispositif d’AT ;
	+ d’une mise à jour du plan de suivi-évaluation (PSE).

**Elaboration des rapports techniques narratifs et financiers a l’attention de chaque bailleurs**

**Suivi budgétaire et financier du programme.**

Contexte et description du projet

**Contexte**

De 2008 à 2020, l’AFD a financé un Projet d’Appui au Secteur Santé au Tchad (PASST) mis en œuvre par le Ministère de la Santé Publique (MSP) sur une double périodicité de cinq ans. Le PASST1 (2009-2014) a constitué la phase pilote qui visait en trois objectifs le renforcement des ressources humaines en santé, la réduction de la mortalité maternelle et la lutte contre le VIH/Sida. Le PASST2 (2015-2020) a permis de consolider la dynamique de la lutte contre la mortalité maternelle engagée dans le PASST1. Une troisième phase du Projet d’Appui au Secteur de la Santé au Tchad (PASST3) a été lancée en 2023 et apporte un appui institutionnel aux Ministères tchadiens de la Santé (MSP) et de la Femme et de la Petite Enfance (MFPE). Sur demande du MSP, Expertise France (EF) a été mobilisée sur ce projet pour en assurer le dispositif d’assistance à maîtrise d’ouvrage et d’assistance technique (AMO-AT.

Au sein du PASST3, il a également été décidé d'intégrer un volet spécifique dédié à l'opérationnalisation de l’Institut National de Santé Publique du Tchad (INSAPT). Ainsi, le MSP assurera la maîtrise d'ouvrage de ce volet spécifique INSAPT au sein du PASST3 et aura recours à Expertise France pour assurer l'assistance technique nécessaire.

En parallèle, L’Union Européenne a lancé la TEI INSP dans le cadre du Global Gate away.

Cette TEI contribue au Programme Indicatif Pluriannuel (PIP) régional pour l'Afrique 2021-2027 , et plus particulièrement au résultat 1.3 : « la capacité de santé publique en Afrique est renforcée ». Le PIP indique entre autres comme priorités : la création ou le renforcement de la performance des instituts africains de santé publique permettant à ces instituts de fournir des formations, des recherches, des plaidoyers et des conseils politiques spécifiques au contexte aux autorités sanitaires, et la promotion de la coopération sud-sud et nord-sud.

La TEI INSP, qui vise à contribuer à la santé et au bien-être de la population (ODD 3) par la fourniture de multiples services de santé publique via des écoles de santé publique et des INSP performants, bénéficie d'un soutien important des États membres de l'UE (Belgique, République Tchèque, Allemagne, Finlande, France, Irlande, Italie, Pays-Bas, Portugal, Suède)

Le double fardeau des maladies transmissibles et non transmissibles en Afrique ainsi que les crises Ebola et Covid-19 ont reconfirmé le rôle crucial des Instituts Nationaux de Santé Publique. La complexité de la gestion de l’épidémie de Covid-19 et la grave menace qu’elle fait peser sur la santé des populations et sur le tissu économique ont conduit les autorités sanitaires tchadiennes à réactiver le processus de création d’un Institut National de Santé publique du Tchad (INSAPT).

Le Tchad a de ce fait adopté la Loi 011/PR/2020 portant création d’un Institut National de Santé Publique, l’INSAPT, en juillet 2020. Cette loi reprend les termes du texte de la loi 013/PR/2008 portant création du Laboratoire National de Santé Publique (LNSP) mais est complétée par un projet de décret qui vise à définir son organisation et son fonctionnement.

**Description des projets**

L’objectif principal du volet INSAPT est de contribuer au renforcement de la gouvernance du système de santé tchadien par l’appui à l’opérationnalisation d’un Institut National de Santé Publique du Tchad (INSAPT) pour répondre aux besoins de santé publique.

L’appui au travers du PASST 3 a pour objectif général d’accompagner le MSP, le MESRSFP et les autres parties prenantes dans l’opérationnalisation d’un Institut National de Santé Publique du Tchad. Cet accompagnement se fera au travers d’une assistance technique au niveau juridique, institutionnel et opérationnel avec les axes principaux suivants :

1. -Appui à l’organisation et mise en place institutionnelle et juridique de l’INSAPT :

Le projet s’articule autour de 2 composantes, à savoir la composante institutionnelle et juridique vise à consolider afin de clarifier les fonctions essentielles de l’INSAPT et de continuer de préciser le périmètre de ses missions et activités ;

1. -Accompagnement pour la mise en œuvre opérationnelle de l’INSAPT.

Le projet de la TEI INSP vise à compléter les efforts et les soutiens déjà réalisés dans le projet PASST3 de la manière suivante :

**Composante 1 :** Dynamiser les liens et les capacités régionales et internationales entre l’INSAPT et les INSP d'Afrique et d'Europe pour la recherche en santé publique, la collecte de connaissances et d'informations qui conduisent à des politiques de santé publique fondées sur des données probantes**.**

* **Objectif Spécifique 1 :** Consolider le positionnement stratégique de l'INSAPT en tant qu'acteur majeur de la santé publique en renforçant sa coopération avec les INSP régionaux et internationaux, en structurant un réseau durable, en développant la recherche collaborative et en améliorant les capacités des acteurs par la formation et le plaidoyer (OS1).

**Composante 2 :** Renforcer le développement des capacités de l’INSAPT pour qu'il puisse assurer les fonctions essentielles de la santé publique.

* **Objectif spécifique 2 :** Améliorer les capacités institutionnelles de l'INSAPT par l'intégration de processus optimisés, innovants et sensible au genre, afin d'assurer efficacement ses fonctions essentielles de santé publique dans le cadre de la TEI (OS2).

**Composante 3 :** Renforcer les capacités de l’INSAPT en science des données et technologies de la santé numérique, via une infrastructure digitale sécurisée et éthique.

* **Objectif Spécifique 3 :** Assurer une amélioration significative de la sécurité, de l'accessibilité et de la qualité des données de santé publique, grâce à la mise en place d'une infrastructure numérique nationale portée par l'INSAPT (OS3).

Profil souhaité

**Formation**

* Médecin ou expert en santé publique spécialisé en développement institutionnel ;
* Diplôme de niveau Master en santé/santé publique, spécialiste en santé publique sénior (ou tout autre profil en adéquation avec les missions à réaliser).

**Compétences**

* Expertise sur les questions de renforcement des systèmes de santé et connaissance des systèmes de santé en Afrique sub-saharienne ;
* Expertise dans l’organisation et la gestion des services en santé en Afrique sub-saharienne ;
* Connaissances avérées de l’organisation, fonctionnement et attributs des INSP ;
* Connaissance du contexte d’intervention et des acteurs de la santé.

**Expériences professionnelles**

* Au moins 10 ans d’expérience professionnelle en santé publique, sécurité sanitaire mondiale, mise en place d’INSP ou structures assimilées ;
* Expérience avérée en santé publique ou en gestion de projets de santé ;
* Expérience, connaissances avérées en RSI/ approche Une seule santé ;
* Expérience en tant qu’assistant. e technique ;
* Expérience dans le renforcement des systèmes de santé en Afrique sub-saharienne ;
* La connaissance du Tchad est un avantage.

**Aptitudes**

* Forte capacité de planification, d’organisation et d’anticipation ;
* Forte capacité de travail en équipe et bonne capacité d’adaptation et d’intégration à des équipes multiculturelles ;
* Capacité d’adaptation prouvée à des contextes / cultures divers ;
* Capacité de négociation ;
* Excellentes capacité à construire des relations de confiance avec les partenaires nationaux et internationaux et très bon sens de la diplomatie ;
* Aptitude à la prise de décision ;
* Capacités rédactionnelles ;
* Capacités d’analyse et de synthèse.

Informations complémentaires

**Prise de fonction** **souhaitée** : Septembre 2025

La durée initiale de la mission est de 12 mois renouvelable pour 4 ans.

Durée du projet : 4 ans

Bailleurs : AFD et Union Européenne

**Rémunération fixe de base** : déterminée en fonction du poste et du niveau de responsabilités exercés. Pour les experts internationaux, en plus du salaire mensuel brut de base, une indemnité mensuelle d’expatriation d’un montant net de cotisations de sécurité sociale française est versée.

À la rémunération proprement dite s’ajoutera la prise en charge des dépenses suivantes, selon les modalités (montant forfaitaire ou au réel sur présentation de justificatifs) et dans la limite des enveloppes prévues par le contrat de travail : *frais de déménagement aller/ retour, frais d’installation, frais de logement et de gardiennage, frais de voyage (transport du lieu de résidence contractuel au lieu d’affectation dans le pays, frais de visa), entretien fiscal, consultation auprès de l’Institut Pasteur à Paris et/ou visite médical d’embauche, couverture sociale (intégrant le rapatriement).*